

Décision

Générale

colonial

Décision n° 831 du 10 aout 1948 :

n° 831

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 août 1948

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro
31 août 1948

TEXTE INTÉGRAL

M. Batmalle (Sylvain), préposé de 3e classe du cadre métropolitain des douanes nouvellement affecté a la Côte française des Somalis, débarqué de l'avion Alpes-Proreace le 30 juillet 1948, est affecté au Bureau central des douanes pour compter «le jour de son débarquement. M. Batmalle «Sylvain» aura droit a l'indemnité professionnelle de 1.320 francs l'an prévue par l'arrêté n° 306 du 13 mai 1944.